



Aménager et accompagner

Renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire, c'est mettre en place des dispositifs pour favoriser l'implantation et le développement de nouveaux acteurs économiques.

L'accompagnement des porteurs de projets sur le territoire communautaire est également déterminant pour soutenir le marché de l'emploi.



AMÉNAGER - Des opérations à la carte

Les opérations d'aménagement liées au développement économique présentent un caractère particulièrement important pour l'avenir de notre territoire. Les choix qui ont guidé les décisions des élus de la CAVEM répondent à un souci légitime de maintien et de création d'emplois.

Cet objectif passe par des actions précises qui ont vu le jour depuis 2001.

Des acquisitions foncières pour les futures zones d'activités :

- > Programme de réhabilitation des zones existantes
- > Etude stratégique de positionnement de projets de parcs d'activités
- > Obtention d'un financement globalisé auprès des partenaires institutionnels
- > Réalisation de nouveaux parcs d'activités
- > Réalisation de zones d'habitat en lien avec les nouveaux parcs d'activités

Les objectifs affirmés tendent à des réalisations de qualité dans le respect des contraintes réglementaires et environnementales.

ACCOMPAGNER les porteurs de projets, de l'idée à l'implantation

Afin de soutenir les acteurs économiques de son territoire, la CAVEM propose au travers de son Service Développement Economique de faciliter les démarches des professionnels souhaitant s'établir mais aussi ceux déjà implantés ou qui souhaitent se développer.



+ ALLER PLUS LOIN

> S'implanter sur le territoire

> Faire connaître une nouvelle activité

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/renforcer-le-dynamisme/amenager-et-accompagner-706.html>